

Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 4 (1953)

Heft: 1

Artikel: La restauration de l'Abbatiale de Payerne

Autor: Burmeister, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-392575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gegenden geschrieben. Sie wollen dem Schutz und der Kenntnis der einheimischen Kunstwerke dienen, ohne Rücksicht auf deren absoluten Kunstwert. Um auch für spätere Zeiten Gültigkeit zu behaupten, darf die Statistik der Kunstdenkmäler sich nicht nur gewissen augenblicklich bevorzugten Kunstgebieten zuwenden, sondern sie muß den Anforderungen der verschiedensten Sonderzweige der Kunstwissenschaft gerecht zu werden suchen. Vollständigkeit ist erstes und oberstes Erfordernis.»

An dieser grundsätzlichen Einstellung zur Aufgabe hat sich im verflorbenen Vierteljahrhundert gar nichts geändert. Wir kennen unsere Pflicht genau, halten zäh daran fest und fördern gemeinsam mit ganzen Kräften unsere «Kunstdenkmäler der Schweiz».

H. Schneider

LA RESTAURATION DE L'ABBATIALE DE PAYERNE

L'église de l'ancien monastère clunisien de Payerne apparaît toujours plus, à mesure qu'avance sa restauration, comme un des grands monuments de l'art en Suisse. Pendant longtemps, seul son aspect extérieur, tout défiguré qu'il était en révélait la valeur. L'intérieur, depuis la conquête bernoise, avait été utilisé à des buts profanes. La nef et ses bas-côtés avaient été sur toute leur longueur, partagés en deux étages; des locaux de tout genre, prison, grenette, caserne, loge des pompes, halle de gymnastique, dépôts, en avaient rendu l'intérieur méconnaissable. Les fenêtres romanes avaient été obstruées, transformées ou démolies, la façade du narthex avait été abîmée par des fenêtres pseudo-romanes, de grandes portes avaient été ouvertes sur la façade nord de l'église.

Les archéologues désiraient depuis longtemps la restauration du vénérable édifice. En 1853, l'historien Frédéric de Gingins signalait à l'Etat l'intérêt du monument. En 1855, Blavignac en relevait les chapiteaux pour son ouvrage sur l'art sacré. En 1879 Morel-Fatio souhaitait sa restauration. J. R. Rahn publiait en 1879, une première étude sur Romainmôtier, Grandson et Payerne. En 1893, Rahn publiait pour la Société d'histoire de la Suisse Romande, une monographie sur l'Abbatiale.

En 1899, la Commission cantonale des monuments historiques, sur la proposition de l'archéologue A. Naef, avait classé l'Abbatiale comme monument historique. On put alors aller de l'avant. La salle capitulaire, adjacente à l'église et transformée en cave communale connue sous le nom de Vendo, fut restaurée sous la direction de MM. Bosset et Naef.

Ce n'est cependant qu'à partir de 1927, où une «Association pour la restauration de l'Abbatiale» fut fondée, que les travaux purent effectivement com-

mencer dans celle-ci sous la direction de l'architecte Louis Bosset, qui y mit toute sa science et tout son cœur. Le fait qu'il fut nommé archéologue cantonal et syndic de Payerne, facilita la tâche entreprise. L'église fut désaffectée à mesure que la ville put trouver d'autres locaux pour ses besoins.

La restauration d'un tel monument est une œuvre de grande envergure et forcément lente, si l'on veut qu'elle soit méthodique et scientifique. Le travail accompli, surtout depuis une dizaine d'années, est considérable. Aujourd'hui, l'église a repris l'aspect qu'elle avait lors du départ des moines en 1536. Les fenêtres romanes ont retrouvé leur forme primitive, les planchers ont disparu, les grandes portes cochères ont été bouchées. Après la réfection du chœur et de ses absidioles, on restaura la façade nord de l'église, où l'on retrouva les vestiges des fenêtres d'une église antérieure. Puis on s'attaqua au narthex, connu sous le nom de Tour St-Michel. Contrairement à l'opinion de Rahn, il est postérieur à la première église. Il a été vidé des cellules de prisonniers; la voûte qui avait été trouée pour y placer un escalier a été rétablie, le porche d'entrée remis à sa première dimension. La chapelle St-Michel, qui se trouve à l'étage et dont on a retrouvé la porte d'accès, est complètement rénovée; ce sera le local du musée de la restauration. Les fenêtres modernes de la façade ont été supprimées. Au rez-de-chaussée du narthex, on a mis à jour d'admirables fresques de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle; une partie est irrémédiablement perdue par l'ouverture de fenêtres, mais ce qui reste est encore un précieux ensemble de peinture médiévale: le grand Christ en majesté, les apôtres, les vieillards de l'Apocalypse assis deux à deux, sont parmi les fresques les plus remarquables de cette époque conservées en Suisse.

Le sol du narthex avait déjà été fouillé dans sa partie nord en 1817, lors de la construction d'une cave pour le geôlier de la prison; on y avait découvert des ossements et un sarcophage qu'on n'hésita pas à désigner comme étant celui de la Reine Berthe, mais sans preuve certaine. L'Etat fit transférer ce sarcophage dans le Temple de Payerne. La partie sud du narthex vient d'être fouillée; on y a retrouvé la base d'un autel et quantité de sépultures, dont la date est à l'étude par les soins du professeur Sautter de Genève.

Les travaux, depuis le décès de M. Bosset en 1950, sont dirigés par un jeune architecte de Lausanne, M. Pierre Margot, formé à l'école du professeur Aubert de Paris, sous la surveillance de M. Pelichet, archéologue cantonal. Le dernier travail effectué a été la suppression de la porte bernoise qui défigurait le chevet du chœur; l'ancien contrefort central dont il restait la base, a été remonté, ainsi que le mur.

Les fouilles du narthex étant terminées, on vient de commencer l'exploration du sous-sol de la nef; on espère qu'elle apportera des précisions sur la construction de l'édifice.

Ainsi peu à peu l'Abbatiale revient à sa splendeur première. Tous les amis de l'histoire de l'art en Suisse s'en réjouiront.

A. Burmeister



Payerne, Eglise abbatiale. Intérieur, après restauration. Etat de 1952

Une nouvelle étude de l'église abbatiale de Payerne paraîtra prochainement dans le volume du *Congrès archéologique de France*. Elle est due à l'un des membres de notre Comité de Rédaction, M. H. Reinhardt, qui a présenté le monument à la Société Française d'Archéologie lors de la visite de celle-ci dans notre pays, au mois de juin dernier (cf. notre Bulletin No 2, 1952, p. 23). Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la publication de notre société-sœur de France: le volume consacré à son Congrès de 1952 contiendra d'intéressants rapports sur nos monuments de Suisse romande.